



République Française  
Département de la Moselle



## DECISION 2022-115

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de travaux « Restauration et prévention des inondations de la Kissel et ses affluents sur le territoire de la CCCE », est conclu le 19 décembre 2022 avec le groupement d'entreprises SETHY/WEILER à 57070 METZ, pour un montant de 1 316 742,41 € H.T. soit 1 580 090,89 € T.T.C..

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 19 décembre 2022

Le Président  
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : 21/12/2022 Le Président

Publiée le : 21/12/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 21/12/2022



Décisions (Publication sur le site de la CCCE) le 23 SEP. 2024  
Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaulle - 57570 CATTENOM  
Tél. : 03 82 82 05 60 - Fax : 03 82 55 42 75 - www.ccce.fr